

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

ASRDLF 2023 – La Réunion

M REVUE
ARKE **T** ING
erritorial

UCLouvain
FUCaM MONS


Normandie Université


nimec
Caen
Rouen
Le Havre


ispole
INSTITUT DE
SCIENCES POLITIQUES
LOUVAIN-EUROPE


UNIVERSITÉ
DE ROUEN


Institut de Recherche
Inter-disciplinaire
Homme Société

Capitale
européenne
de la culture

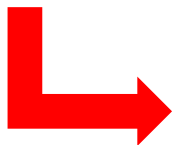
Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- De la CEC au colloque de Rouen
- Les impacts des CEC
- Des cadres contextuels à relier
- Deux objectifs stratégiques transverses



Vers une compréhension de la gouvernance

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- De la CEC au colloque de Rouen
- « *Les capitales européennes de la culture visent à promouvoir **la richesse et la diversité culturelles** ainsi qu'à renforcer le **sens d'appartenance des citoyens** à un espace culturel commun. Le programme et les investissements culturels (...) devraient **contribuer à la réhabilitation et au développement durable de la ville.*** »
Les capitales européennes de la culture 2020-2033 | Actualité | Parlement européen (europa.eu)
- Extension du label : de la ville-capitale à la région ou la ville moyenne
- Diffusion du label à d'autres territoires dans le monde : continent, aire culturelle, nation...
- Dotations de 2,5 milliards d'euros (2021-2027)

1985 Athènes
1986 Florence
1987 Amsterdam
1988 Berlin-Ouest
1989 Paris
1990 **Glasgow**
1991 Dublin
1992 Madrid
1993 Anvers
1994 Lisbonne
1995 Luxembourg
1996 Copenhague
1997 Thessalonique
1998 Stockholm
1999 Weimar



2000 **Avignon, Bergen, Bologne, Bruxelles, Helsinki, Cracovie, Prague, Reykjavik, St-Jacques-de-Compostelle**

2001 Porto, Rotterdam
2002 Salamanque, Bruges
2003 Graz
2004 **Lille**, Gênes
2005 Cork
2006 Patras
2007 Luxembourg, Sibiu
2008 Liverpool, Stavanger et Sandnes
2009 Vilnius, Linz
2010 Pécs, Ruhr, Istanbul
2011 Tallinn, Turku
2012 Guimarães, Maribor (Slovénie)
2013 Marseille-Provence, Košice (Slovaquie)
2014 Riga, Umeå (Suède)
2015 Mons, Plzeň (Tchéquie)
2016 Wrocław, Donostia-Saint-Sébastien
2017 Paphos (Chypre), Aarhus
2018 La Valette, **Leeuwarden** (Pays-Bas)
2019 Plovdiv (Bulgarie), Matera (Italie)
2020 Rijeka (Croatie), Croatie (Irlande)
2021 Timișoara (Roumanie), Elefsina (Grèce), Novi Sad (Serbie, pas dans l'Union européenne, mais candidate à l'adhésion)
2022 Kaunas (Lituanie), Esch-sur-Alzette (Luxembourg)
2023 Veszprém (Hongrie), Royaume-Uni
Candidature écartée suite au Brexit



Un début de liste qui offre des références

Pas de projet de revitalisation urbaine

Deux cas que l'on veut copier avec Glasgow et Lille

La place grandissante des villes moyennes

2024	Estonie Autriche	Tartu villes candidates : Dornbirn, Salzkammergut, Sankt Pölten
2025	Slovénie	et Allemagne villes candidates : Brême, Chemnitz, Dresde, Francfort, Halle-sur-Saale, Hildesheim, Magdebourg, Nuremberg, Würzburg
2026	Slovaquie	et Finlande villes candidates : Mänttä-Vilppula
2027	Lettonie	et Portugal villes candidates : Aveiro ,Braga, Évora, Faro, Leiria, Ponta Delgada
2028	Tchéquie	et France villes candidates : Montpellier-Sète, Amiens, Reims, Bastia, Rouen Vallée de Seine, Clermont-Ferrand-Massif Central, Bourges, Nice et Saint-Denis
2029	Pologne	et Suède
2030	Chypre	et Belgique villes candidates : Kortrijk ?, Liège ?, Gand, Bruxelles via Molenbeek
2031	Malte	villes candidates : Cottonera, Gozo, Sliema, Tarxien et Espagne villes candidates : Cáceres, Grenade
2032	Bulgarie	et Danemark
2033	Pays-Bas	et Italie

Depuis la création du label en 1985, plus de 70 villes ont obtenu le titre CEC, dont 4 françaises.

Plusieurs critères sont étudiés : l'organisation, l'implication des acteurs locaux, l'équilibre budgétaire, la durabilité, la dimension européenne de chaque candidature





Cher, Centre-Val de Loire

Candidate
Capitale
Européenne
de la Culture



Territoire d'avenir

Présentation de la candidature

ENSEMBLE CONSTRUISONS
LA CAPITALE



CLERMONT-FERRAND
MASSIF CENTRAL
2028

Rouen Seine
Normande
2028

Candidature
capitale
européenne
de la culture

Montpellier
capitale
européenne
de la **Culture**
2028

4 finalistes

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- Les impacts des CEC, ceux attendus et ceux proclamés

Impacts attendus

IMPACT SUR L'ACTIVITE CULTURELLE

(le développement de l'activité concernée)

- Structuration du secteur/de la filière
- Reconnaissance
- Organisation de manifestations
- Moyens additionnels
- Pratique de la discipline

IMPACT MEDIA ET ATTRACTIVITE

(le développement de l'activité concernée)

- Structuration du secteur/de la filière
- Reconnaissance
- Organisation de manifestations
- Moyens additionnels
- Pratique de la discipline

IMPACT ECONOMIQUE

(le niveau d'activité et la prospérité économique)

- Emploi
- Revenu des ménages
- Activité du système productif et commercial
- Potentialités économiques

IMPACT LIE AUX INVESTISSEMENTS

(le développement d'investissements liés ou non directement à l'événement)

- Confiance des investisseurs / promoteurs
- Infrastructures

IMPACT ENVIRONNEMENTAL

(incidences sur les écosystèmes)

- Sites et paysages
- Verdurisation
- Bilan carbone

IMPACT SOCIAL

(le bien-être des individus)

- Qualité de vie
- Sentiment de fierté
- Sentiment d'appartenance
- Utilité perçue
- Impacts sur les comportements

Sources : e.a. Palmer, 2004; Lucchini, 2009, Ragonnaud, 2010, Garcia B et Cox T, 2013, KEA, 2016; ECORYS, 2011, CECCUT, 2021

Pour la ville

Effets positifs attendus et annoncés

- Développement des activités culturelles et structuration du secteur culturel et créatif
- Création d'emploi et de revenus directs, indirects, temporaires et structurels
- Rénovation, investissement et attractivité urbaine
- Amélioration des lieux de vie et des modes de vie
- Image et fierté locale

Effets négatifs possibles

- Pollution, encombrement
- Caractère éphémère
- Gentrification ou dépeuplement
- Déséquilibre budgétaire, endettement, retard
- Effet d'éviction (activités qui auraient été générées en l'absence de l'événement)

Effets d'amplification

CEC + UNESCO + FEDER + (...) + stratégie urbaine

Des impacts attendus aux effets proclamés

- Question de la mesure
- Question des effets pour l'année / pour l'après et des effets d'éviction

Quelques chiffres sur Marseille-Provence 2013

- **11 millions** de touristes
- **6 millions** de visiteurs pour les expositions,
dont **1,8 million** pour le MuCem, créé à l'occasion de MP 2013
- **Hausse de 21 %** de la clientèle étrangère dans l'hôtellerie
- **11 000 citations** dont 19 % dans la presse internationale
- **3/4 des Français** ont entendu parler d'un rendez-vous ou d'un lieu
labellisé MP 2013

[Infographie] Les capitales européennes de la culture - Touteurope.eu

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- Des cadres contextuels **à relier**
 - **Le méga-event**
 - **Le label**
 - **L'appel à projet**

L'intérêt stratégique de l'accueil d'un méga-événement

Les méga-événements (Jafari, 1988)

- Nombre de visiteurs
- Durée longue
- Degré de présence de développement touristique

Enjeu touristique

Le “Hallmark Event” (Ritchie, 1984) > un événement majeur exceptionnel ou récurrent d'une durée limitée, organisé pour développer l'**attrait d'une destination touristique** sur le court ou le long terme.

La promotion de la ville au travers du méga-événement culturel soutient la création d'une **image de marque** renforçant ainsi le statut et l'identité culturelle globale de la ville (Evans, 2003).

Les mega-events donnent lieu à un « projet urbain extrêmement complexe et coûteux pour les villes hôtes mais ayant un fort impact sur la trame urbaine »

Enjeu urbain

La promesse de régénération urbaine s'appuie sur une gouvernance entrepreneuriale mettant les villes en compétition pour capter un événement dont la tenue n'occasionne qu'un **réseau** de lieux et d'itinéraires surchargés (Poncet, 2001).

L'effet catalyseur des mega-events en matière d'urbanisme

La candidature à un méga-événement

Des objectifs intermédiaires en phase de candidature (Marais et Arnaud, 2010).

- **volonté de leurre**
- mise en tension volontaire d'acteurs, de ressources et de compétences permettant l'**effet d'apprentissage**

Constat d'un essoufflement des territoires dans la course au méga-event dont le succès n'est pas garanti (Arnaud, 2014 ; Fabry et Zeighni, 2020). **> Pourtant 8 candidatures pour CEC 2028**

Algarra, à paraître > L'élaboration en 2006 d'un calendrier préfixant les pays d'accueil CEC introduit la **compétition à l'échelle nationale**.

> Pour les villes moyennes, la préparation des dossiers de candidature demande **plus de temps** afin de pouvoir regrouper suffisamment de soutiens politiques et économiques

> **Candidater devient en soi** un objectif et cette période de préfiguration s'érige comme l'opportunité de faire un état de lieux.

> La quête de ressources oblige les villes à élargir le territoire de candidature et à travailler dans le cadre d'une **démarche multiscalaire et pluri-partenariale autrement plus difficile** (Lille, la Ruhr et Luxembourg).

> Les candidatures pluri-communales sont de plus en plus fréquentes, avec la difficulté de trouver le récit justifiant les alliances créées et ainsi se singulariser des autres candidatures.

>>> Fixer le périmètre candidat qui se présente sous la ville phare qui recevra la labélisation est maintenant l'étape clé avec laquelle démarre la préparation de la candidature. Ainsi, les territoires concurrents doivent le fixer, mais surtout s'y tenir dès l'annonce jusqu'à l'année capitale.

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- Des cadres contextuels utiles
 - Le méga-event
 - **Le label**
 - L'appel à projet

Des labels qui donnent un cadre d'action

La labellisation concerne toute démarche, procédure ou bien initiative

recouvrant différentes échelles, diverses organisations (publiques, corporations professionnelles, associations)

prenant toute sorte de formes (inscription, classement, label, certification...)

déclinées sous plusieurs intitulés qui qualifient divers territoires.

En découlent de nombreux sigles connus AOP, IGP, Vpah, PNR, CEC, UNESCO, Grands sites...

Label : « un signe qui informe sur les dimensions spécifiques de la qualité, sous quelque forme que ce se soit, d'un produit ou service qui émane d'un organisme différent de l'entreprise propriétaire des biens ou service » Larceneux, 2003.

Les plus beaux villages de France

Les villes et villages fleuris

Les villes et Pays d'art et d'histoire

Les Petites Cités de Caractère

Les villes et villages Étoilés

Les grands Sites de France

Les villes et Métiers d'Art

Les Maisons des Illustres

Les villes vélotouristiques



Les Plus
Beaux Villages
de France®



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

**Le réseau des
Villes créatives**



— capitale
— française
— de la culture



VILLEURBANNE
2022

Capitale française
de la culture



20
23

BERGAMO
BRESCIA
Capitale Italiana
della Cultura



Labelliser revient à :

- distinguer la **qualité** d'un patrimoine, d'un lieu, d'un produit,
- définir son **authenticité**,

ce qui conduit à :

- une réflexion sur la **production de normes** dans ce domaine,
- s'interroger sur les représentations sociales qui sous-tendent la démarche.

« le label a ceci de remarquable qu'il est un **instrument de gouvernement qui vise à agir non seulement sur les individus dont on souhaite qu'ils modifient leurs comportements ou conduites mais également sur des acteurs collectifs**, conçus à l'occasion comme des leviers de l'action publique (les entreprises ou les municipalités), et dont on espère qu'ils contribuent eux aussi à changer les comportements des individus. Ces acteurs collectifs deviennent ainsi des opérateurs de l'action publique ».

« la logique de ce gouvernement n'est pas celle de la stabilisation d'un standard qui autorise l'uniformisation des entités et pratiques d'un champ, mais **la création continue de labels toujours plus exigeants dont seule une partie des membres d'un champ pourra prétendre s'orner** ».

Un label distingue et qualifie un territoire

Le label participe à la **construction symbolique des territoires**, s'intègrent aux représentations des identités locales en quête d'une image désirable, perçue comme fondamentale dans le projet territorial.



Comme signe de reconnaissance, le label distingue une offre (touristique et culturelle par exemple). Il **met en lumière certaines qualités d'un territoire** rêvé, projeté, perçu et vécu..

La **volonté des acteurs** (institutionnels, élus, bénévoles, citoyens, entreprises) de créer ou de s'inscrire dans un label, participe de toute une ingénierie d'un projet territorial.



Le label formalise la **convergence d'intérêts** et médiatise des valeurs mises en avant par ses initiateurs et ses adhérents.

Avec le label, un espace se réinvente par le biais de ses acteurs qui interrogent **la conformité aux critères établis** et mis en évaluation.



Le label est un instrument utilisé par la puissance publique pour **inciter les lauréats à suivre ses orientations**.

"La labellisation, par les critères élaborés collectivement, les débats et les négociations qu'elle suscite, fonctionne comme un « argument d'autorité », en légitimant le label (Breton, 1997 : 61). Ce processus de sélection donne aussi de la valeur et une qualité au label puis au territoire. Ainsi, la mise en label puis le label participent de cette communication d'influence qui prescrit une réputation à un territoire" (Filloz et Collomb, 2011)

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- Des cadres contextuels utiles
 - Le méga-event
 - Le label
 - L'appel à projet

Appel à projet

Le référentiel

Europe creative, soutien aux secteurs créatifs et culturels, avec un accent sur la transition écologique, l'inclusion et l'égalité hommes-femmes

La concurrence entre villes

La culture 'professionnelle'

Un cadre réglementaire

- Les critères de sélection
- Les critères d'inclusion
- Les procédures d'évaluation...

Un pilotage à distance

La Commission responsable de l'organisation du concours entre les villes de pays candidats et candidats potentiels.

La Commission établit des lignes directrices communes et des indicateurs communs à l'intention des villes concernées sur la base des objectifs visés à l'article 2 et des critères, de manière à assurer une approche cohérente de la procédure d'évaluation

Les six critères d'évaluation

- la stratégie culturelle à long terme (plans d'actions pluriannuels, suivis et évaluations sur le plan culturel, social, économique et urbain)
- la dimension européenne (diversité et dialogue interculturel)
- le contenu culturel (vision artistique, implication d'artistes et d'acteurs locaux dans la conception du programme culturel, qualité des activités artistiques programmées)
- la capacité de réalisation (soutien politique, infrastructures culturelles)
- la portée (implication des populations, décroisement et ouverture culturelle)
- la gestion (faisabilité du programme, gouvernance, stratégie marketing, communication).

La candidature CEC

- L'UE et la Commission
- L'Etat (quand même présent) (Rotolo, à paraître)
- La ville

En principe en complément avec l'autre ville candidate

En principe d'abord européen

La candidature comme une opportunité de visibilité

Les ressources nécessaires

Une bonne gouvernance 'transparente'

Les conseillers mercenaires

Les experts externes

Standardisation versus Singularisation ?

Ancrage global

vs

ancrage local

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons

- Deux objectifs stratégiques transverses

Deux objectifs stratégiques transverses

La mondialisation : économique, politique, culturelle et environnementale

> la "troisième mondialisation"

> de la compétitivité vers l'attractivité

Internationalisation



Internationalité

Métropolisation



Métropolité

Phénomènes géographiques

Phénomène symbolique

le concept d'urbanité sert à désigner la qualité urbaine différentielle des lieux géographiques en appréciant le couplage entre les quatre éléments fondamentaux que sont :

- la concentration,
- l'hétérogénéité,
- la centralité
- la publicité des réalités sociétales

... en tant qu'ils sont agencés par les pratiques des individus.

Il s'agit donc d'une conception processuelle où les nodalités urbaines émergent et disparaissent au fur et à mesure de leurs valorisations/ dévalorisations, actualisées par les pratiques, investissements économiques, imaginaires et récits (Stock).

L'espace devient idéal, marqué par des symboliques plus ou moins fortes (Debarbieux 1996) qui lui confèrent des atmosphères, des alchimies symboliques, des ambiances suscitant une puissance iconique, souvent couplée à la centralité des lieux (Monnet 2000).

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Ce qui est peu maîtrisé

Remède miracle en
matière d'image

Fédération des acteurs locaux
pour un découpage territorial
à renouveler ou consolider

Candidature comme
objectif suffisant

Mimétisme et
standardisation
des propositions

Mise en place d'un club
de villes capitales

Essaimage du capitalat

Tout cela avec une
évaluation parcellaire

Intérêts pour les échelons
supra (Etats et UE)

Des instruments

- Labellisation pour faire Europe
- Appel à projet qui normalise
- Bidbook et pratiques à apprendre
- Participation des populations locales
- **Le souhait du sur-mesure**

Pilotage à distance (Epstein)

Intérêts pour les
acteurs locaux

Des objectifs

- Obtenir un mega-event
- Effet de masse
- Rayonnement
- Singularité du territoire hôte (culturelle)
- Modèles idéaux (feux d'artifice ou cohésion du territoire)
- **La figure du héros**

Pilotage local pour affirmer le
leadership (Houllier-Guibert)

Les enjeux du label CEC pour le développement territorial

Charles-Edouard Houllier-Guibert
Maître de conférences
en stratégie et territoire
URN

Fabienne Leloup
Professeure en action publique
et développement des territoires
UCLouvain FUCAM Mons

Laurence Moyart
Ville de Mons
Chargée de cours
UCLouvain FUCAM Mons



MREVUE
ARKE
TING
erritorial

UCLouvain
FUCAM MONS


Normandie Université


nimec
Caen
Rouen
Le Havre


ispole
INSTITUT DE
SCIENCES POLITIQUES
LOUVAIN EUROPE

ASRDLF 2023 – La Réunion

 UNIVERSITÉ
DE ROUEN

 Institut de Recherche
Inter-disciplinaire
Homme Société